

**Académie :**

Orléans-Tours

**Etablissement :**

Lycée Verdier – 3 rue Cyrille Robert – 45200 MONTARGIS

**Dispositif :**

Droit au retour

Droit au maintien

**Enseignante interviewée qui a suivi l'apprenant durant sa formation :**

Magali Gauthier – Professeure d'économie et gestion

**Contexte :**

Cet apprenant a émis le souhait de se représenter au baccalauréat dans la spécialité professionnelle – Logistique (formation initiale – BAC S obtenu en juin).

Projet professionnel de l'élève : suivre une formation et passer un baccalauréat professionnel logistique, dans la perspective de postuler pour une entrée en formation DUT Gestion Logistique et Transport (GLT)

## INTERVIEW

**Comment les compétences déjà acquises ont été mises en évidence ?**

Un test de positionnement a été proposé à l'élève avant son entrée en terminale baccalauréat professionnel (juin).

**Quels enseignements a suivi l'apprenant ?**

Le jeune n'a suivi que les cours de l'enseignement professionnel (économie-droit, mathématiques, logistique et conduite de chariots en sécurité).

Il était dispensé pour l'examen des épreuves de l'enseignement général (français, histoire-géographie, anglais, éducation artistique, EPS). Les compétences de l'apprenant ont été utilisées dans le cadre d'un tutorat et de projet.

Un renforcement des compétences professionnelles a été proposé à l'élève : il a été deux jours par semaine en PFMP, en plus des 8 semaines réalisées par tous les élèves de terminale

**Comment l'intégration s'est-elle déroulée dans le groupe « classe » ?**

L'intégration s'est très bien déroulée. Le groupe classe a accompagné l'apprenant autour des compétences professionnelles qu'il n'avait pas acquises en classe de 1<sup>ère</sup>. En échange, le nouvel apprenant les aidait notamment en mathématiques et en français.

**Avez-vous mis en place un dispositif particulier pour que l'apprenant acquiert de manière différente les compétences qu'il ne possédait pas ?**

Une partie de la journée (souvent sur la pause méridienne) était consacrée à un temps de travail entre élèves et/ou avec le(s) professeur(s) en fonction du besoin de cet apprenant. D'autres élèves se sont joints au groupe, ce qui a permis de revoir des notions pas totalement maîtrisées.

**Quelle a été, à votre avis, la plus-value pédagogique, pour l'élève, pour le groupe « classe » et pour l'équipe pédagogique de la mise en place de ce parcours aménagé ?**

Cet élève a apporté une dynamique dans le groupe classe. Les élèves issus du cursus professionnel voulaient se surpasser pour lui montrer qu'ils avaient des compétences même s'ils n'avaient pas suivi une formation préparant au BAC S. Le nouvel apprenant souhaitait acquérir très rapidement les compétences professionnelles pour s'insérer dans le groupe classe.

L'adaptation de l'emploi du temps (2 journées en PFMP par semaine) n'a pas posé de problème, à partir du moment où la situation a été expliquée au groupe classe et à l'équipe pédagogique.

**Quelle(s) a (ont) été les difficultés dans la mise en œuvre de ce dispositif ?**

La difficulté majeure a été de trouver une entreprise qui puisse accueillir l'apprenant deux jours par semaine durant toute l'année scolaire (en plus des 8 semaines de PFMP).

**En quelques mots, comment qualifieriez-vous la mise en œuvre de ce dispositif ?**

Très satisfaisant car ce dispositif a créé une dynamique de groupe et donné de l'ambition aux apprenants.